



Le Légionnaire Landais

N° 19 du 1er décembre 2022

Bulletin de liaison à parution variable des adhérents de la section des Landes de la Société des membres de la Légion d'honneur.

Directeur de la publication : Monsieur Serge Avignon, président de la section des Landes de la SMLH
Rédacteur en chef : Colonel (H) Jacques Penaud, président du comité du Pays tyrossais et du Seignanx de la SMLH



Éditorial

Chers Amis Légionnaires,

Nous voilà au crépuscule de l'année 2022.

Après une période pandémique bousculant de manière significative nos activités, je suis très heureux que le projet associatif de la SMLH40 qui, au-delà de ses missions d'entraide et de rayonnement, aspire résolument à placer la Légion d'honneur au cœur de notre nation.

Sous cette bannière, la SMLH40 a pour ambition de contribuer au renforcement de la cohésion départementale, en particulier sous l'angle intergénérationnel dans une approche civique, solidaire et humaniste, telle que nous la connaissons aujourd'hui mais aussi en anticipant sur son évolution future.

Cette ambition la porte tout naturellement à s'investir parmi d'autres acteurs, au profit de notre jeunesse et à s'intéresser à l'accompagnement et à l'éducation des futurs citoyens.

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites par notre section, quatre activités prioritaires ont été identifiées et dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique. Elles sont de nature à donner corps à l'ambition de placer la Légion d'honneur au cœur de notre département.

Les quatre actions :

- intervention en milieu scolaire sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire ;
- soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle en partenariat avec les collectivités locales, les fédérations professionnelles, les chambres consulaires et les entreprises.
- accompagnement des jeunes méritants, qui affichent la volonté « de faire un pas en avant », en liaison notamment avec l'Agence du service civique, le Service national universel, les cadets de la défense, l'Ecole de la deuxième chance ;
- accompagnement des candidats à la naturalisation : remise de diplôme en préfecture.

Il est à noter que, dans le cadre de l'entraide et de la solidarité et depuis la réforme des statuts en 2012, la SMLH a élargi le spectre de son action au-delà du seul périmètre de ses membres à travers la mission de solidarité qui consiste en une aide diversifiée apportée à des personnes non-membres de la SMLH, tous âges confondus.

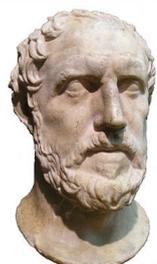
Je vous rappelle aussi notre engagement pour notre jeunesse. Après les décennies 1970-1980, les modalités d'engagement sont entrées en crise et ont été remises en question en particulier sur le rôle de la nation dans le contexte de la construction européenne et de la mondialisation. Les phénomènes de désaffiliation sociale et la montée de l'individualisation ont impacté, en particulier, l'esprit de défense fondé sur la mémoire d'une histoire commune, la conscience du progrès du lien social, l'existence d'un projet national. La fracture sociale mine la citoyenneté et l'esprit de défense. Nous devons promouvoir l'esprit civique en renforçant la mixité sociale, en développant la culture de l'engagement, en soutenant l'insertion professionnelle. Comme le disait Thucydide « la force de la cité n'est pas dans ces vaisseaux, ni dans ces remparts, mais dans le caractère de ses citoyens ».

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, bonheur, et prospérité pour 2023.

Serge Avignon

Président de la section des Landes de la SMLH

Θουκυδίδης



Thucydide est un aristocrate athénien né vers 460 et décédé vers 400 av. J.-C. Contemporain d'Hérodote, historien, il est l'auteur de *La Guerre du Péloponnèse*, récit de la guerre qui opposa Athènes et Sparte. Durant cette guerre, il commanda une escadre de sept navires. Ostracisé, il voyagea à travers la Grèce durant une vingtaine d'années et fut assassiné sans avoir pu terminer son œuvre.



Une nouvelle présidente d'honneur de la section des Landes de la Société des membres de la Légion d'honneur

Madame Françoise Tahéri, préfète des Landes, a pris ses fonctions de représentante de l'Etat dans notre département le 31 janvier 2022. A ce titre elle est notre nouvelle présidente d'honneur.



Née dans les Côtes d'Armor, Madame Tahéri a fait des études supérieures en philosophie et en droit.

Inspectrice générale de l'administration, elle a été préfète du département de l'Orne avant de rejoindre Mont-de-Marsan. Mariée, mère de deux enfants, madame Tahéri est chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du mérite.

Le comité directeur de la SMLH40 et la rédaction du Légionnaire Landais vous souhaitent de belles fêtes de Noël et une heureuse année

2023



Biscarrosse, citée balnéaire, a accueilli sous un ciel bleu et un soleil des plus agréables, le rassemblement annuel départemental de la section des Landes de la Société des membres de la Légion d'honneur. C'est donc dans une quasi ambiance estivale que notre organisateur, le colonel (H) Alain Bourlès, nous a reçus dès 9h30 ce 5 novembre 2022 à la salle de cinéma de la ville.

A 10 heures, notre président, monsieur Serge Avignon, ouvrit la première partie de notre réunion annuelle par un mot de bienvenue et de remerciements. Remerciements aux présents et à la municipalité de Biscarrosse dont la maire, madame Héléne Larrezet, nous honorait de sa présence.

Les travaux traditionnels se déroulèrent comme prévu dans l'ordre du jour. Le rapport d'activités de la section fut longuement présenté par Christian Lory, secrétaire général. De nombreux tableaux furent projetés combinant les activités et les données relatives aux effectifs des adhérents.

Une phase, non moins importante, fut celle de la présentation de la situation financière que fit avec tableaux à l'appui Jean-Claude Graffin, trésorier général de la section. L'analyse des chiffres affichés a soulevé la nécessité de poursuivre les efforts d'entraide envers les plus anciens et les plus fragiles tout au long de l'année. Poursuivant sur la relation entre le budget et les activités, le président a précisé que, notamment, un partenariat avait été signé avec la banque Crédit agricole d'Aquitaine pour le soutien des jeunes méritants, bacheliers et apprentis.

Le bureau et quelques présidents de comité avaient reçu l'approbation de l'assemblée de 2021 en matière de renouvellement de volontaires à des postes se déclarant vacants, pour 2022-2023 tous les postes étant réglementairement pourvus, il n'y eut pas de séance de vote.

A 11 heures, les travaux furent clos et la deuxième phase du rassemblement commença par l'accueil des autorités.

Monsieur Daniel Fermon, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Landes, accompagné de madame la maire, du directeur départemental de l'ONACVG, du colonel commandant le groupement de gendarmerie des Landes, du colonel directeur départemental des services d'incendie et de secours, du colonel délégué militaire départemental, des chefs de corps ou leurs représentants et des présidents d'associations patriotiques ont assisté à la présentation des conclusions des travaux de la matinée par Serge Avignon. Madame la maire de Biscarrosse et le représentant de la préfète prirent la parole.

Avant de se rendre aux monuments aux Morts de la ville, le prix de la Légion d'honneur fut remis solennellement à une bachelière, Charline Guérin, qui n'avait pu recevoir son prix en juillet avec d'autres lauréats méritants lors de la cérémonie particulière organisée en préfecture.

En cortège, les congressistes et les autorités se rendirent au monument aux Morts où furent déposées des gerbes. Après le salut aux Morts, la minute de silence fut levée par une Marseillaise entonnée par tous les participants.

A l'invitation de la municipalité, les participants se retrouvèrent pour un vin d'honneur offert par la mairie de Biscarrosse.

C'est au musée des traditions que se retrouvèrent les légionnaires, les sympathisants et leurs conjoints pour un déjeuner convivial et amical qui clôtura cette agréable journée.

Ce rassemblement annuel conjointement organisé avec brio en relation étroite entre la ville de Biscarrosse, le bureau de section et le comité des Grands lacs fut une réussite. Toutefois, la participation d'un tiers inférieure aux rassemblements passés laisse quelques interrogations en suspens.

Colonel (H) Jacques Penaud

Un compte-rendu détaillé du rassemblement a été communiqué à tous les adhérents



Madame Larrezet intervient à l'issue des travaux



Les congressistes



Bernard Subsol présente Charline Guérin



Après la remise du prix, en famille



Madame Larrezet et le président Avignon

Le centenaire du Monument aux Morts de Mont-de-Marsan.

Le 11 novembre 1922, Mont-de-Marsan inaugurait son Monument aux Morts, hommage de la cité à la femme et aux 273 hommes dont les noms furent inscrits dans le bronze. Un siècle plus tard, l'œuvre du sculpteur Charles Despiau n'a rien perdu de son intensité ; aussi le maire et la municipalité ont voulu commémorer ce centenaire. Sous l'égide de Madame Planchenault, conseillère municipale en charge de la Mémoire, des recherches ont été conduites par les services de la Ville, le Musée Despiau-Wlérick et le Musée du 34e RI, dévoilant l'histoire du Monument.

Dès le 24 novembre 1918, une délibération municipale décide la réalisation de l'ouvrage, financé par une souscription populaire qui, en six mois, réunit les fonds. Lorsque la guerre s'achève, le 28 juin 1919, une autre souscription permet d'ériger un magnifique monument provisoire lors du retour des trois régiments landais (34e, 234e et 141e) le 29 juillet 1919.

Enfin, l'inauguration a lieu le 11 novembre 1922, devant une immense foule d'où émane un étrange mélange de deuil et de joie victorieuse, avec le sentiment du devoir accompli.

Bien vite, la fonction mémorielle du Monument a été complétée par sa dimension patriotique et, notamment après 1944, il est devenu un symbole républicain, devant lequel tout nouveau préfet des Landes vient déposer une gerbe pour marquer sa prise de fonctions.

Les morts de toutes les guerres du XXe siècle ont rejoint sur le bronze ceux de la Première et, à l'occasion de la rénovation de 2018, 23 noms de Poilus ont été rajoutés : 394 noms nous rappellent le prix inestimable de ces denrées que nous consommons gratuitement chaque jour, la Liberté et la Paix.

Une riche exposition à l'Office du Tourisme, une conférence et une évocation devant le monument le 11 novembre 2022 ont permis de rendre hommage aux morts mais aussi aux vivants qui, depuis un siècle, perpétuent cette mémoire aussi essentielle que l'air que nous respirons. La nuée d'enfants qui, ce jour-là, a fleuri ces pierres nous dit que notre avenir ne sera pas construit sur l'oubli du passé.

Colonel (R) Jean-Pierre Brèthes



« La nuée d'enfants qui, ce jour-là, a fleuri ces pierres nous dit que notre avenir ne sera pas construit sur l'oubli du passé. »

Le prix de la Légion d'honneur

C'est désormais une tradition, chaque année une sélection de jeunes lycéens et apprentis méritants sont reçus dans les locaux de la République pour recevoir le prix de la Légion d'honneur.

Les deux années précédentes étant sous contrainte sanitaire n'ont par permis de manifester de façon collective le soutien de la SMLH 40 aux jeunes méritants, scolaires ou en apprentissage. Les difficultés à se réunir s'estompant, la tradition a repris ses droits et c'est en préfecture de Mont-de-Marsan que le 7 juillet 2022 nous avons été heureux de remettre des prix de la Légion d'honneur à trois bacheliers de l'Education nationale, à deux bacheliers de l'enseignement agricole, à treize apprentis en centre de formation (CFA) et cinq apprentis de l'enseignement agricole.

Ce sont donc 23 jeunes Landais qui ont été récompensés par un prix comprenant outre un diplôme, un fascicule sur la Légion d'honneur et un petit chèque d'encouragement. De plus, les apprentis ont reçu une médaille réalisée par la SMLH.



Les prix ont été remis dans les salons de la préfecture en présence des parents et amis, du secrétaire général de la préfecture représentant la préfète, du vice-président de la région Aquitaine, des proviseurs et enseignants, des maîtres de stage et des chefs d'entreprise.



Le 3 décembre, en Avignon, un prix national sera notamment remis à un jeune Landais. Serge Avignon et Bernard Subsol l'accompagneront.



« Des barbelés à Buglose »

Première cérémonie commémorative au camp nazi de Buglose.



Le 20 mars dernier, France culture révélait à la France entière l'existence d'un camp restauré de prisonniers de la seconde guerre mondiale sur la commune de Saint-Vincent-de-Paul à Buglose. Redécouvert en 2009 à la suite de la tempête Klaus, ce camp qui a sévi de 1940 à 1948 a emprisonné plusieurs milliers de soldats des colonies, des Algériens, Tunisiens, Marocains, Malgaches, Sénégalais et Indochinois puis des soldats allemands après la capitulation nazie de 1945 à 1948.

Vestiges de la folie du nationalisme, objets de patrimoine, fondement d'identité, les lieux témoins des crimes et tortures de masse révèlent des aspects sombres que nos sociétés se doivent de préserver et de transmettre aux générations à venir.

C'est l'unique camp des prisonniers des colonies qui a été restauré et qui existe encore, grâce à l'engagement de citoyens. La plupart des autres camps en France a totalement disparu.

C'est pourquoi, la première cérémonie commémorative s'est tenue au camp de Buglose le samedi 25 juin 2022 en présence de madame Régine DAGUINOS, présidente de l'association Mémoire du camp de prisonniers de Buglose, de monsieur Patrick SERRES, président de l'Association Mémoires et Partages, de nombreuses autorités civiles et militaires du département des Landes, des Ordres nationaux et de nombreuses associations d'anciens combattants.

La section des Landes de la SMLH était représentée par le commandant (H) Gérard GUYOT, vice-président et président du comité Pays dacquois et tarusate, accompagné de Jean-Pierre UNISSART porte-drapeau.

Commandant (H) Gérard Guyot



Les drapeaux des associations patriotiques
25 juin 2022 à Buglose



Des chiffres

Les adhérents

La section des Landes compte 280 légionnaires et 32 membres associés. Voici la répartition par grade entre hommes et femmes.

	H	F	Total
CH	197	24	221
OF	40	1	41
CO	16	1	17
GO	1	0	1
MA		32	32
Total	254	58	312



Situation financière simplifiée de la section 11 mois de 2022 en €

RECETTES	7 818
Allocations	2 604
Dons	50
Contributions	1 910
Participations	1 254
Divers soutiens	2 000
DEPENSES	6 064
Activités	2 531
Fonctionnement	986
Entraide section	0
Prestige	2 484
Divers	62
BALANCE	+1 754

Les effectifs de la section

La section des Landes de la SMLH comprend, au 1er décembre, 312 adhérents, soit par comité :

Comité 01 :	84
Comité 03 :	16
Comité 04 :	37
Comité 06 :	67
Comité 07 :	26
Comité 08 :	48
Comité 09 :	34

La section et ses adhérents sont aidés et soutenus par des sympathisants regroupés dans une rubrique « amis », ils sont à la date de rédaction de ce bulletin 7 personnes bénévoles. Leur engagement auprès des légionnaires mérite notre reconnaissance .

**Pour joindre la rédaction
du Légionnaire Landais
05 58 77 42 25**

Effectifs — Mouvements (12 derniers mois)

DECES DEPUIS NOVEMBRE 2021

Georges GOETZ
Jean BASTIEN
Andrée SAUBADU
Jean YSABEAU
Michel BERGES
Pierre DARRE
Jean MASSIERE
André DUPOUY
Renée DUPOUY
Jean COSME
Jean-Louis CONNAT
Edmond LOISEAU
Marcel GARGAULIE

Nos très sincères condoléances aux familles

DEMISSIONS

Jean Magnou
Jacques Houssin de Saint Laurent

NOUVELLES ARRIVÉES

Michel Duvignac
Laurence Kersauze

NOUVELLES ADHÉSIONS

Christian Soulés

DÉPARTS VERS D'AUTRES SECTIONS

Alain Salomon
Mathias Cajazous
Solenn Seveno
Dominique Ginestet de Puivert
Josette Tondou

On note une baisse globale de 11 adhérents par rapport à la situation présentée dans Le Légionnaire Landais n° 18. Cela est dans la continuité des situations passées. Cette baisse est également constatée au niveau national.

Activités de la section SMLH 40

Le 7 septembre 2022, lors de sa réunion trimestrielle, le comité directeur de la SMLH 40 a évoqué quelques probables activités qui pourraient intéresser les adhérents. En voici une liste ci-après.

- Visite du site des grues à ARJUZANX (40), en janvier 2023 (voir ci-dessous) ;
- Visite du CEL à BISCARROSSE (40), conjointement avec l'ANMONM, en octobre ou novembre 2023 ;
- Visite itinérante dans le Gers, dans le secteur de NOGARO et CONDOM, pour visite d'un château, d'une abbaye et la villa gallo-romaine de SEVIAC, au cours du 1er semestre 2023 ;
- Visite de la Base aérienne et de son musée de MONT-DE-MARSAN, au cours du 1er trimestre 2023 ;
- Visite du site laser Méga-Joule à LE BARP (33), au cours du 2ème trimestre 2023 ;
- Visite de la Base militaire de DAX (40) et du musée de l'ALAT, au cours du 2ème trimestre 2023 ;
- Visite du 17ème Groupement d'Artillerie de BISCARROSSE, au cours du 3ème trimestre 2023.

Ces activités sont faites la plupart du temps en partenariat avec la section des Landes des médaillés militaires et la section des Landes de l'ANMONM. Des précisions seront données en temps utile.

Site d'Arjuzanx—Observation des grues cendrées 18 janvier 2023

Comme indiqué ci-dessus, une visite du site d'Arjuzanx est organisée le 18 janvier prochain. Dans la continuité des visites passées, Serge Avignon et une guide professionnelle accueilleront les visiteurs.

Le déroulement de la journée sera le suivant :

- 10h - rendez vous maison de la réserve en co-voiturage et café d'accueil ;
- 10h30 - présentation du site et de ses intérêts ;
- 12h - repas convivial sur place dans un restaurant proche ;
- 14h - balade sur le site ;
- 15h - observatoire des grues, retour au dortoir ;
- 18h - fin de la visite de la réserve.

Le nombre de places est limité à 20 visiteurs, éventuellement une autre visite pourra être programmée. Les inscriptions se feront avant le 8 janvier auprès du trésorier Jean-Claude Graffin (Tél. : 06 86 80 17 68 et 05 58 03 32 82, et graffinjeanclaude@orange.fr).

Se munir d'équipements chauds avec chaussures de terrain, si possible se munir d'une paire de jumelles. La participation par personne est de 33 € (26 € repas + 7 € visite de la réserve).

=====
Situé sur le territoire de 4 communes landaises (Arjuzanx, Morcenx, Rion-des-Landes et Villenave), le site d'Arjuzanx s'étend sur 2 679 ha. Il est né de l'exploitation et de la réhabilitation par EDF d'une mine de lignite. Les travaux de réhabilitation écologique et l'évolution naturelle ont donné à ce site une dimension naturelle remarquable avec des paysages forts en contraste, des habitats diversifiés et des espèces d'une exceptionnelle valeur patrimoniale. Dès 1987, il est classé en Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage. Le site est notamment devenu le plus grand site français d'hivernage des Grues cendrées.

Acquis en 2002 par le Département des Landes, le site est géré dans un double objectif de protection durable et de valorisation de ce patrimoine naturel.



En devenant une Zone de Protection Spéciale, il intègre le réseau des sites d'importance communautaire Natura 2000 au regard des oiseaux qu'il abrite en 2004.

Depuis 2015, un vaste programme d'aménagement a été mis en œuvre pour améliorer les conditions d'accueil du public : construction d'une Maison de la réserve avec accueil, exposition, bar snacking, réalisation de sentiers de découverte avec des cheminements adaptés PMR, restructuration des aires de stationnement...